



C
P
J
E
P
S



B
P
J
E
P
S



D
E
J
E
P
S

de Nouvelle-Aquitaine

les francas

L'éducation en mouvement !

Union Régionale des Francas de Nouvelle-Aquitaine

Webinaire du 24 mars 2025 - Présentation du CPJEPS AAVQ

Les Francas



Les Francas ont, dès leur création, mesuré la nécessité d'organiser des actions de formation à destination des personnes assurant l'accueil des enfants et des jeunes dans leur temps libre.

Les Francas considèrent la formation des différents acteurs éducatifs qui interviennent auprès des enfants et des adolescent·es à la fois comme :

- un levier essentiel à l'amélioration des pratiques éducatives et de la qualité éducative locale,
- une contribution au développement personnel et social d'individus visant, par une démarche d'éducation populaire, leur émancipation et leur promotion sociale.

Une Fédération qui rassemble autour des valeurs « **Humaniste, Liberté, Égalité, Solidarité, Laïcité, Paix** » mise en vie chaque jour dans leur action éducative.

L'Union régionale des Francas de Nouvelle-Aquitaine



Les Francas de Nouvelle-Aquitaine proposent des formations du niveau 3 au niveau 5 permettant ainsi à chaque stagiaire de réaliser son projet de formation tout le long de la vie et à son rythme.

➔ **CPJEPS** « animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle »

➔ **BPJEPS** spécialité « animation socio-éducative ou culturelle »

➔ **DEJEPS** spécialité « animation socio-éducative ou culturelle » mention « coordination de projet »



La certification Qualiopi garantit la qualité de la formation dispensée par les Francas de Nouvelle-Aquitaine qui répondent à l'ensemble des critères imposés par la loi.

Les Francas de Nouvelle-Aquitaine sont engagés pour l'accueil des personnes en situation de handicap.



C
P
J
E
P
S

80 %

De taux de réussite
au diplôme

86 %

Des stagiaires ont
trouvé un emploi



de Nouvelle-Aquitaine

les francas

L'éducation en mouvement !

Le CPJEPS (Certificat Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sport)

AAVQ – « animateur d'activités et de vie
quotidienne » dans toute structure de loisirs et
d'animation socioculturelle

Le CPJEPS permet d'exercer en tant qu'animateur, animatrice, d'activités et de vie quotidienne, notamment dans les accueils collectifs de mineurs, accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances **mais aussi dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle.**

L'animateur d'activités et de vie quotidienne peut relever de différents de statuts : salarié du secteur public ou privé.

L'activité professionnelle est exercée à temps plein ou à temps partiel, selon des horaires liés aux temps de loisirs et majoritairement au sein d'une équipe.



L'animateur d'activités et de vie quotidienne exerce sous la responsabilité fonctionnelle d'un référent, qui prescrit, valide et contrôle son action.

Il est toutefois autonome dans les temps d'encadrement des activités qu'il anime ; ses activités s'inscrivent dans le projet de la structure.



La formation dans le cadre de la réforme des diplômes JEPS (Jeunesse Education Populaire et Sport)

Les textes

RNCP 39927- Ministère des Sports et des jeux Olympiques et Paralympiques

Date de création : 29 novembre 2024

Diplôme de niveau 3 (BEP – CAP)

Arrêté du 9 novembre 2024 portant création de la mention « animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle » du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

- Une combinaison d'apports théoriques et de pratiques professionnelles sur un rythme approximatif d'une à deux semaines par mois en centre de formation.
- Le reste du temps en structure d'alternance pédagogique.
- Individualisation des parcours : les contenus et la durée de la formation peuvent être allégés à la suite de la semaine de positionnement en concertation entre le formateur et le stagiaire.
- La formation est assurée par une équipe pédagogique professionnelle et expérimentée.



Les prérequis

- être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme (PSC1, AFPS, PSE 1, PSE 2, AFGSU, STT) en cours de validité.
- être capable de justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.



Dans le cas de non-justification de l'attestation d'encadrement de 200 heures :

nous organiserons **une épreuve de mise en situation afin de valider la capacité du candidat à encadrer un groupe**.

Organisation de la formation



Cadre (légal)

441 Heures en centre de formation

12 regroupements de 4-5 jours

300 Heures en structures d'alternance pédagogique

21 heures de positionnement

- Se situer dans le métier d'animateur ('animation)
- Définir les compétences à acquérir
- Définir son parcours
- Définir la vie de groupe durant la formation

3 blocs de compétences pour obtenir le diplôme

Bloc 1

Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

Bloc 2

Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

Bloc 3

Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle

Une compétence c'est la capacité à mettre en œuvre des connaissances, des savoir-faire et/ou des comportements pour accomplir des tâches spécifiques.

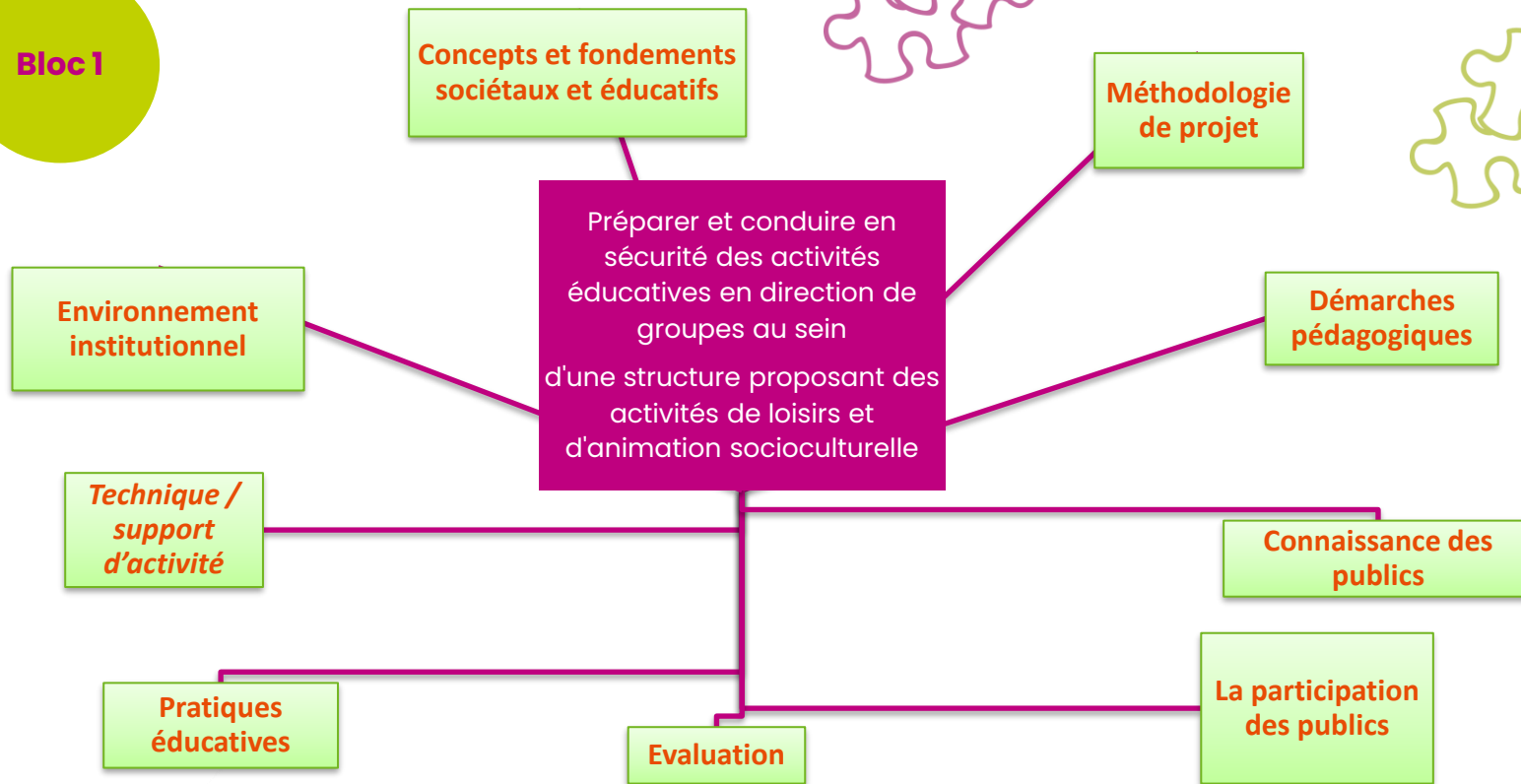
- Elle se définit autour des éléments suivants :
- La compétence est produite par un individu ou un collectif dans une situation donnée,
- Elle est nommée et reconnue socialement ; cela signifie notamment quelle doit être validée par une certification,
- Elle correspond à la mobilisation dans l'action d'un certain nombre de ressources personnelles combinées de façon spécifique, complétée par la mobilisation de ressources de l'environnement,
- Elle permet de générer un résultat souhaité en fonction du contexte,
- Une fois acquise, elle est transférable hors de son contexte d'apprentissage et concourt à la constitution des actes professionnels

Pour les Francas :

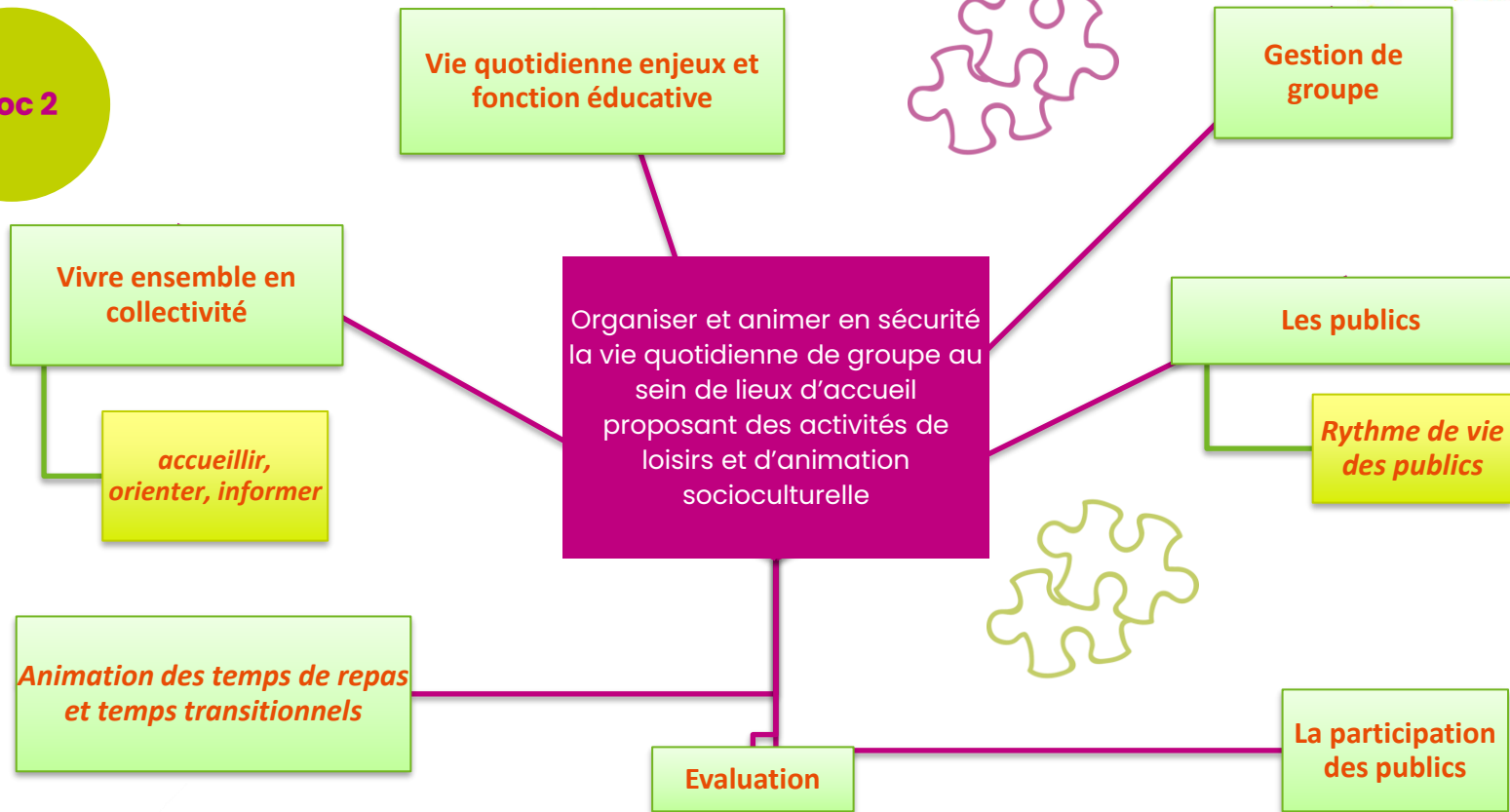
- Les actions de formation intègrent les dimensions individuelles et collectives de la compétence.
- Construire les compétences des animateurs en référence à nos valeurs signifie de permettre aux animateurs de devenir des acteurs susceptibles d'agir sur les milieux pour les transformer et améliorer l'accueil éducatif des publics.
- Ces animateurs seront, à leur niveau, producteurs d'influence.
- Ils contribueront à la construction des compétences d'autres acteurs impliqués dans l'éducation.
- Et implique
- De placer les apprenants en situation d'auteur et d'acteur de leur projet de formation, de progresser personnellement et socialement, de donner un sens à leur parcours de formation...

Le CPJEPS AAVQ

Bloc 1

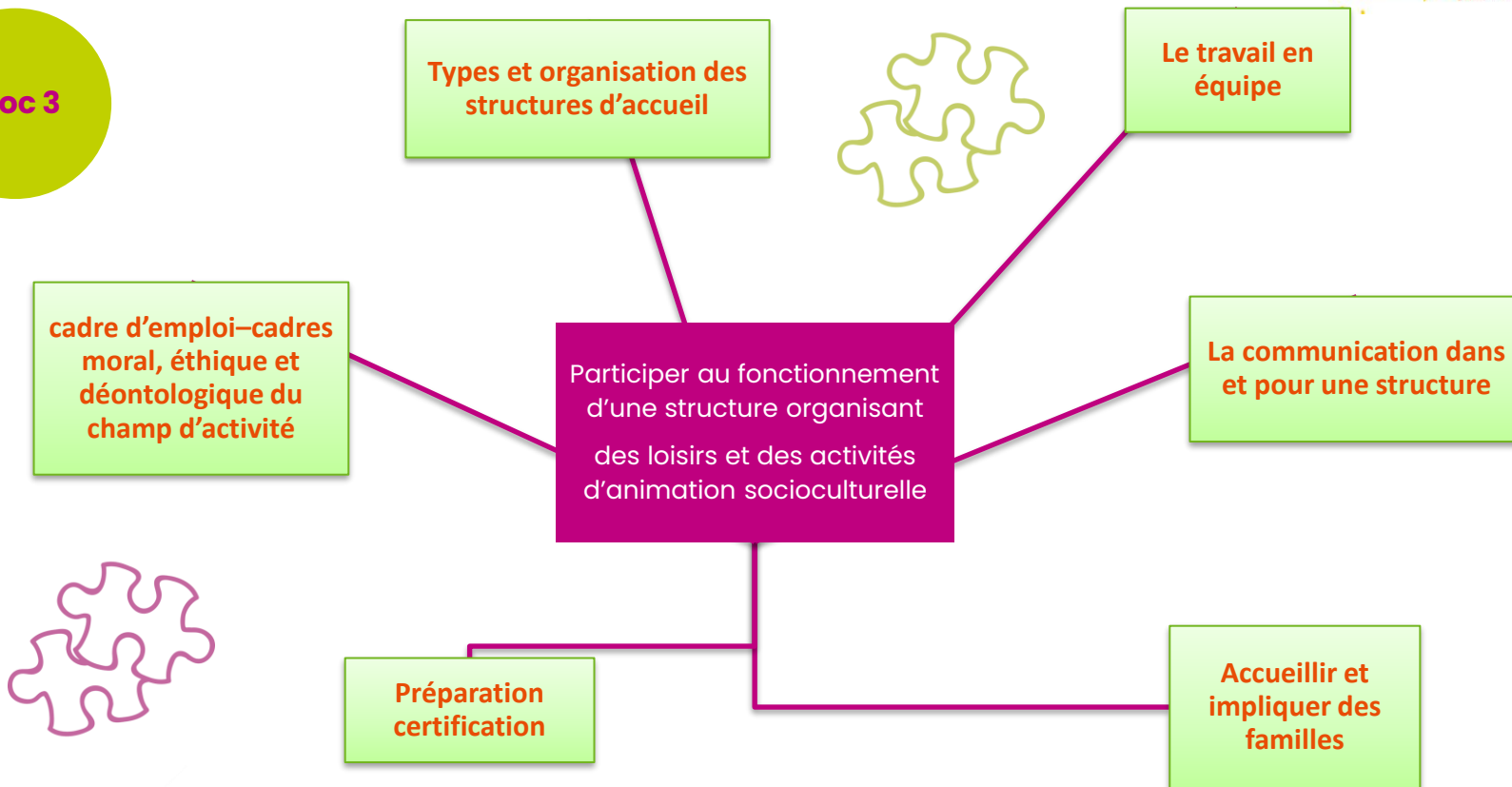


Le CPJEPS AAVQ



Le CPJEPS AAVQ

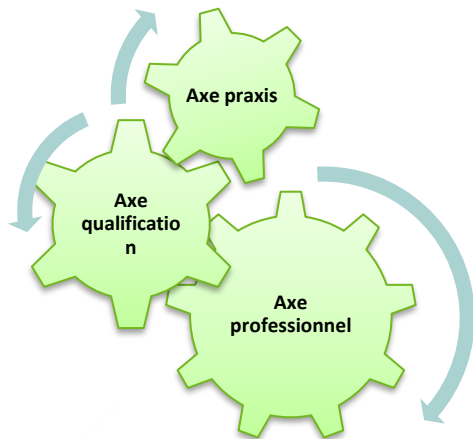
Bloc 3



Déroulement de l'alternance

Les pôles de l'alternance sont constitués par le stagiaire, la structure d'accueil, le centre de formation.

Chacun de ses pôles revêt une fonction spécifique : construction du projet professionnel personnalisé ; lieu de pratique professionnelle ; espace d'acquisition des savoirs professionnels.



Accueillir un stagiaire en alternance ou en apprentissage

Le tutorat s'organise autour de 4 fonctions principales :

- Accueil et intégration du stagiaire dans la structure :
- Appropriation de l'emploi :
- Conception et mise en place d'un dispositif de construction et d'évaluation des compétences :
- Accompagnement pratique à la construction de compétences :
- Un travail de co-construction et d'appropriation de la formation entre le tuteur et l'organisme de formation

Le CPJEPS AAVQ

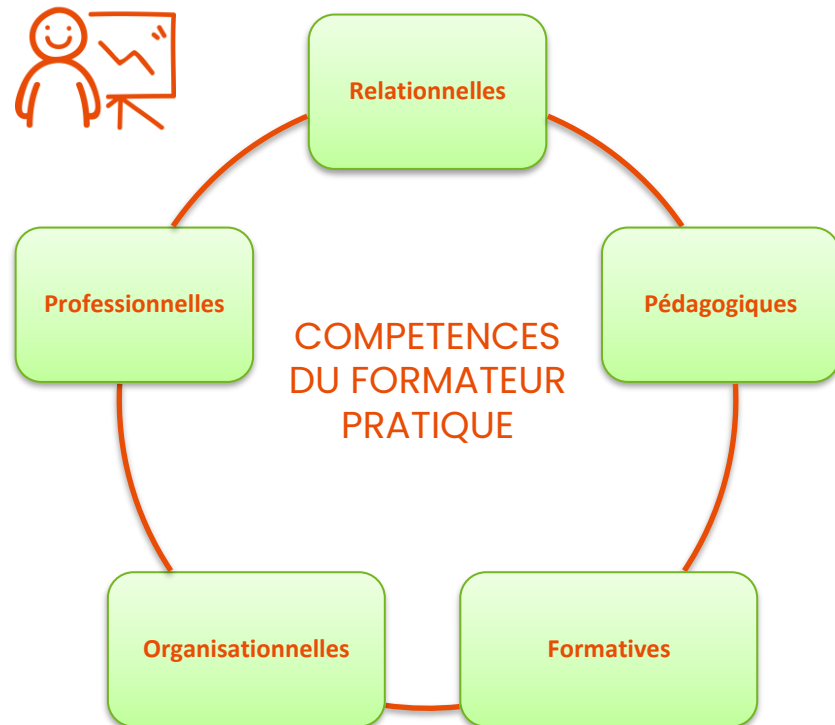
La structure d'alternance doit être capable d'assurer la formation « de terrain » du stagiaire, au regard du référentiel de formation.

Pour ce faire, elle doit être capable de :

- Définir et mettre en place un projet tutorial intégré au projet de la structure,
- Définir les rôles et responsabilités de chacun,
- Accompagner et former les acteurs durant la mise en œuvre du tutorat.

Le formateur pratique doit :

- Avoir un niveau de qualification équivalent ou supérieur avec de l'expérience d'au moins de deux ans sur la fonction d'animateur.
- Être en lien au quotidien avec l'activité du stagiaire.
- Avoir la disponibilité à l'accompagnement du stagiaire.
- Connaître le référentiel de formation..



Les certifications

BC1

Production d'un document écrit personnel comprenant 3 préparations de séances d'activités

Le jour de l'épreuve, le candidat conduit la séance d'activité de son choix d'une durée de 30 à 60 minutes.

La conduite de séance est suivie d'un entretien d'une durée de 30 minutes maximum (bilan, questionnements, échanges)

BC2

Production d'un document écrit personnel comprenant 2 actions d'animation de vie quotidienne encadrées

Le document constitue le support de l'entretien et permet de vérifier l'acquisition des compétences

L'entretien d'une durée de 30 minutes maximum comprend une présentation orale, de 10 minutes maximum, d'une des deux actions, puis de questionnements et d'échanges

BC3

Production d'un document écrit personnel portant sur sa structure, son fonctionnement et sa contribution au fonctionnement de celle-ci.

Le document constitue le support de l'entretien et permet de vérifier l'acquisition des compétences

L'entretien d'une durée de 30 minutes maximum comprend une présentation orale de 10 minutes maximum puis de questionnements et d'échanges

Pour réussir sa formation

Les conditions de réussite

L'accompagnement du stagiaire

Des rencontres

3 rencontres tripartites
2 groupes de pilotage

En centre de formation

Définition des actions à mener en alternance
Retour d'alternance

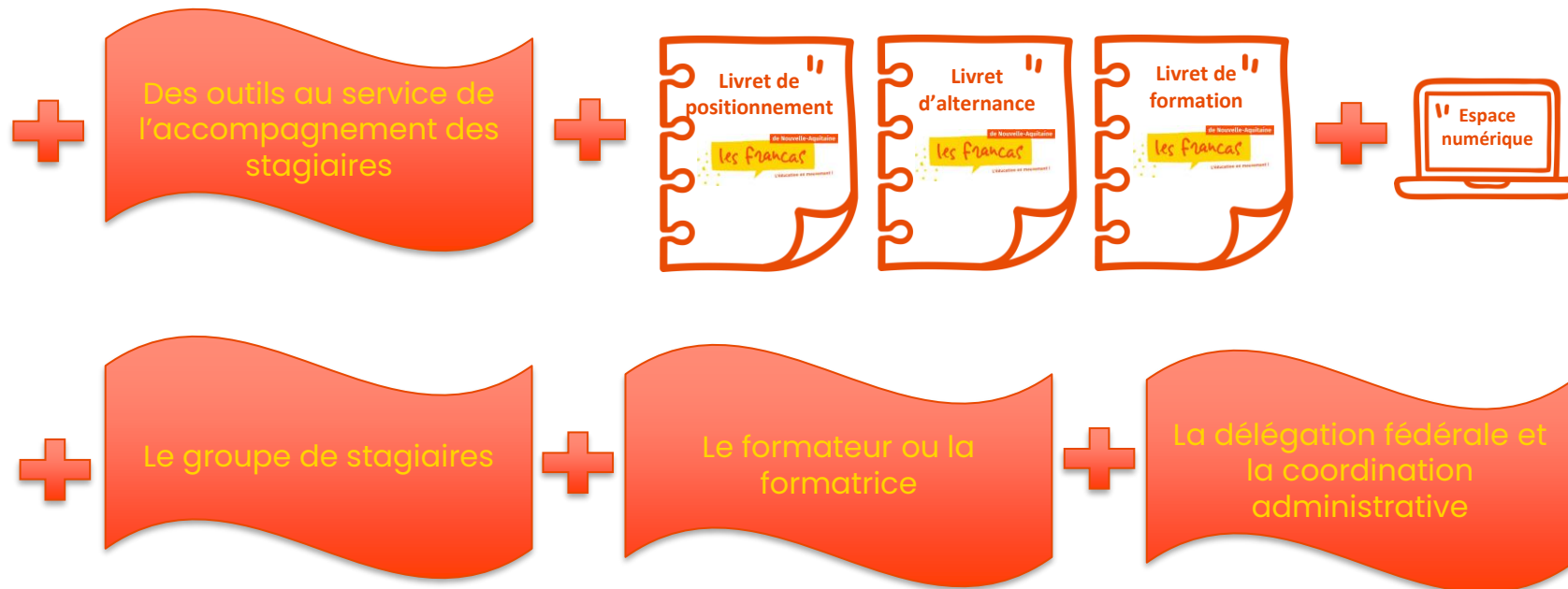
Aide à la certification
Relecture des dossiers de certification

Evaluation de fin de formation

En structure d'alternance

Planning de rencontres entre le stagiaire et le formateur pratique

Les conditions de réussite



Le financement de votre formation



L'Union Régionale des Francas de Nouvelle-Aquitaine est à votre écoute pour vous accompagner.

Vous êtes en cours d'emploi.
Vous êtes demandeur ou demandeuse d'emploi.

Toutes nos formations sont éligibles
à l'apprentissage avec le



Comment s'inscrire ?

Vous êtes salarié.e ou agent public ?

Je choisis ma formation et je vérifie les conditions d'accès	Je contacte les Francas de Nouvelle-Aquitaine pour obtenir un devis	Je fais valider mon projet par mon employeur	Je transmets un dossier d'inscription complet aux Francas de Nouvelle-Aquitaine	Mon alternance a lieu chez mon employeur
--------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------

Vous êtes en recherche d'emploi inscrit.e ou non à France Travail ?



Je choisis ma formation et je vérifie les conditions d'accès	Je contacte Pôle emploi ou la mission locale ou cap emploi (prescripteurs)	Je fais valider mon projet par une prescription en fonction de ma situation et si la formation est éligible au PRF *	Je transmets un dossier d'inscription complet aux Francas de Nouvelle-Aquitaine	Si je n'ai pas d'employeur, j'ai 1 mois pour le trouver après le début de la formation
--------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------

Vous êtes éligible au contrat d'apprentissage ?



Je choisis ma formation et je vérifie les conditions d'accès	J'effectue une préinscription sur le site du CFA SANA en intégrant les pièces administratives demandées	J'attends la validation du CFA SANA et des Francas de Nouvelle-Aquitaine	Je transmets un dossier d'inscription avec les pièces pédagogiques complémentaires demandées aux Francas de Nouvelle-Aquitaine	Si je n'ai pas d'employeur, j'ai 3 mois pour le trouver après le début de la formation
--------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------

L'Union Régionale des Francas de Nouvelle-Aquitaine www.francas-na.fr et nroy@francas-na.fr

Le CFASANA www.cfasana.fr

* PRF plan Régional de Formations de la Région Nouvelle-Aquitaine

Des questions ?

Nous sommes à votre écoute



RETROUVEZ-NOUS SUR :

 www.francas-na.fr

 Les Francas de
Nouvelle-Aquitaine

Les Francas de Nouvelle-Aquitaine

44-50 boulevard George V

33000 Bordeaux

Contacts :

Christophe Sauvaud, délégué fédéral, csauvaud@francas-na.fr

Nathalie Roy, attachée d'administration, nroy@francas-na.fr